

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **19 (1948)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XIX^e ANNÉE

N^o 11

NOVEMBRE 1948

SOMMAIRE:

*L'aspect économique et social de l'aménagement régional
Esquisse d'un plan directeur pour la ville de Porrentruy*

L'ASPECT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL de l'aménagement régional

Le texte qui suit est une adaptation de la conférence que l'auteur a donnée le 28 mai 1948 à Porrentruy devant l'assemblée des Directeurs des travaux publics de la Suisse romande.

La Suisse est aujourd'hui un des pays les plus industrialisés du monde. Parmi les nations européennes, elle occupe le 3^e rang, avec 45 % de la population active occupée dans l'industrie, et elle n'est dépassée que par la Belgique avec 49 %, la Grande-Bretagne 50 %. La situation de la Suisse est d'autant plus remarquable que les chiffres indiqués pour la Belgique et la Grande-Bretagne comprennent l'industrie minière.

Simultanément, avec le développement industriel, la population de notre pays a doublé par rapport à 1850 et elle a subi une profonde modification de sa structure dans le sens d'une très forte urbanisation. En effet la Suisse comptait en 1850, huit agglomérations urbaines avec plus de 10,000 habitants chacune et 154,000 habitants en tout ; la plus grande était Genève avec 31,000 habitants. C'était 6 % de la population totale du pays.

Aujourd'hui nous comptons cinq grandes villes avec plus de 100,000 habitants chacune — et 950,000 habitants en tout. Les villes moyennes et petites (de 10,000 à 100,000 habitants) comptent 600,000 habitants, ce qui fait 1,500,000 citadins ou 33 % du total de la population.

Cette urbanisation a coïncidé avec un progrès social certain. La concentration urbaine a permis l'épanouissement de l'enseignement supérieur des sciences, de la technique et des arts par la création d'institutions universitaires diverses, de laboratoires, d'hôpitaux universitaires, de bibliothèques, de musées, etc. L'histoire nous démontre que l'urbanisation n'est pas un mal en soi, bien au contraire, puisque les foyers de haute culture ne se trouvaient que dans les villes. Mais le rôle et la valeur des agglomé-